

Paraît lorsque la
Municipalité le juge
nécessaire

(Affiché dans les trois
villages et publié sur le site
communal).

N° 06/2023

INFORMATIONS OFFICIELLES

www.goumoens.ch
greffe@goumoens.ch

Commune de
Goumoëns



A la suite de la démission de la Boursière communale, Mme May-Rose Recouso, la Commune de Goumoëns met au concours le poste de :

Boursier / Boursière communal(e)

Poste à temps partiel de 60 à 80%.

Vos missions :

- Tenir la comptabilité de la commune et assurer la gestion de la trésorerie
- Établir les budgets et planifications financières avec la Municipalité
- Clôturer les comptes et collaborer avec la fiduciaire
- Gestion de la facturation, y compris les diverses taxes communales
- Gestion des débiteurs, y compris du contentieux
- Établir les décomptes TVA
- Gérer les salaires et la prévoyance sociale
- Participer occasionnellement aux séances des commissions de gestion, du Conseil communal et de Municipalité

Profil souhaité :

- Titulaire d'un CFC de commerce, formation comptable et/ou d'un brevet fédéral ou formation jugée équivalente
- Autonomie et sens de l'organisation, rigueur, initiative et précision d'exécution
- Sens des responsabilités et discrétion
- Parfaite maîtrise de l'ensemble des éléments de la bureautique et des programmes (BDI Communes un atout)
- Casier judiciaire vierge

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Les offres avec documents usuels doivent être adressées à l'Administration communale de Goumoëns, Rue Château-Dessus 1, 1376 Goumoëns-la-Ville – jusqu'au **25 mai 2023**.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Boursière ou du Syndic.

Suite au verso =>

La Commune de Goumoëns met au concours le poste de

Auxiliaire remplaçant du centre de tri – conciergerie – voirie

Poste à 300 heures par année environ.

Profil souhaité :

- CFC d'agent d'exploitation ou formation équivalente un atout
- Titulaire d'un permis de conduire B
- Esprit d'initiative
- Bonne condition physique
- Aptitude à travailler de manière autonome et en équipe
- Capable d'assurer des horaires de travail irréguliers, y compris le week-end et d'assurer des services de piquet

Les offres avec documents usuels doivent être adressées à l'Administration communale de Goumoëns, Rue Château-Dessus 1, 1376 Goumoens-la-Ville – jusqu'au **31 mai 2023**.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenu auprès de M. Michel Vuerchoz, Municipal en charge, au 021/886 15 43.

La Municipalité